



Ville d'Ath  
Val de Dendre

Département du Développement territorial  
Aménagement du Territoire - Urbanisme  
Rue de Pintamont 54 - 7800 Ath

T. 068 68 10 80  
F. 068 68 10 89  
urba@ath.be - www.ath.be

## URBANISME

# AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme

**Les demandeurs** demeurant Rue Defacqz 30 à 7800 ATH.

**Le terrain concerné est situé** Rue Defacqz, 30 à 7800 Ath, et cadastré 1e division, section B n°811S23.

**Le projet consiste à** régulariser une extension arrière.

**et présente les caractéristiques suivantes** : D.IV.5 : Ecart au contenu à valeur indicative d'un guide régional d'urbanisme (extension à toiture plate)

**Durant cette période de crise sanitaire, les consultations au sein du centre administratif communal sont limitées. Des lors, des explications peuvent être obtenues par téléphone au 068/68.10.80 (du lundi au vendredi de 08h00 à 16h00) ou par courriel à l'adresse [urba@ath.be](mailto:urba@ath.be).**

Une partie du dossier peut être consulté sur le site internet [www.ath.be](http://www.ath.be).

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 28/05/2021 au 11/06/2021 au Collège communal :**

–par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale de Ath, Service urbanisme, Rue de Pintamont, 54 à 7800 Ath ;

–par courrier électronique à l'adresse suivante : [urba@ath.be](mailto:urba@ath.be)

Ath, le 21/05/2021

Le Directeur Général

Bruno BOËL

Le Bourgmestre

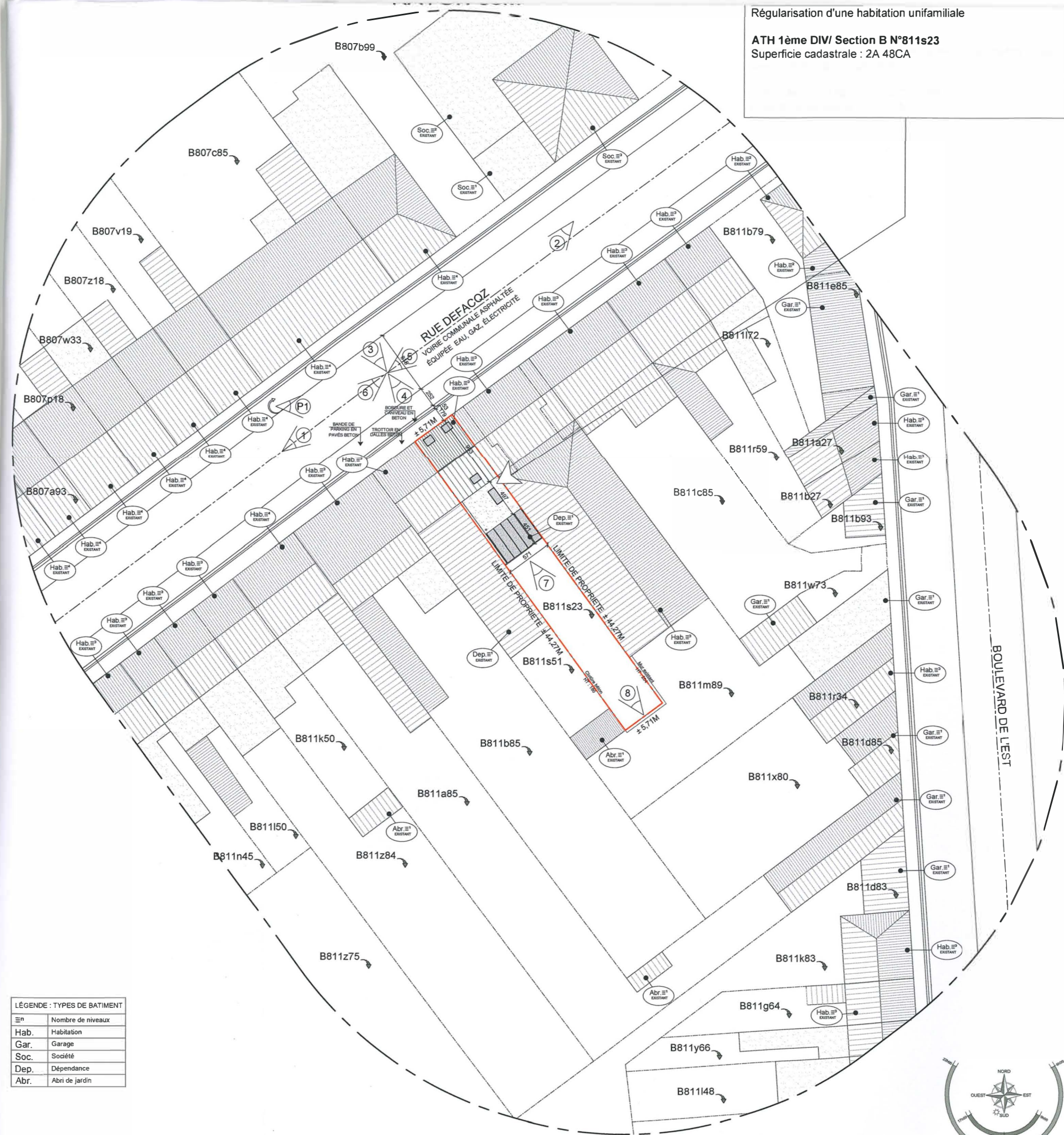
Bruno LEFEBVRE



Wallonie



Régularisation d'une habitation unifamiliale  
 ATH 1ème DIV/ Section B N°811s23  
 Superficie cadastrale : 2A 48CA



LÉGENDE : TYPES DE BATIMENT

≡ <sup>n</sup>	Nombre de niveaux
Hab.	Habitation
Gar.	Garage
Soc.	Société
Dep.	Dépendance
Abr.	Abri de jardin

RAYON 50M

